

**Séance du 5 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 avril à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

**Présents** : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GÉLIZÉ, HUSTET, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, TADDEI

**Absent ayant donné procuration** : Mme CAPDEVILLE (M. CHAPOTHIN), Mme LACROIX (Mme CAMPOS), Mme SENTAURENS (M. PEYROULET), Mme VIRLOGEUX (Mme LANDRIEU)

**Absent excusé** : M. PROVENCE

**Secrétaire de séance** : M. CAYRON.

oo

**Objet : Finances - Contribution au budget CCAS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'existence d'un budget annexe Centre Communal d'Action Sociale.

Il rappelle que ce budget est abondé par des crédits du budget principal.

Ainsi dans sa séance du Conseil Municipal du 5 avril 2024, a été votée une somme de 7 257€ au titre du financement du budget annexe : CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le montant de la contribution du budget principal à hauteur de 7 257€.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Gérard CAYRON

Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	22

  

CONVOCAATION	
Date :	29/03/2024
Affichage :	29/03/2024